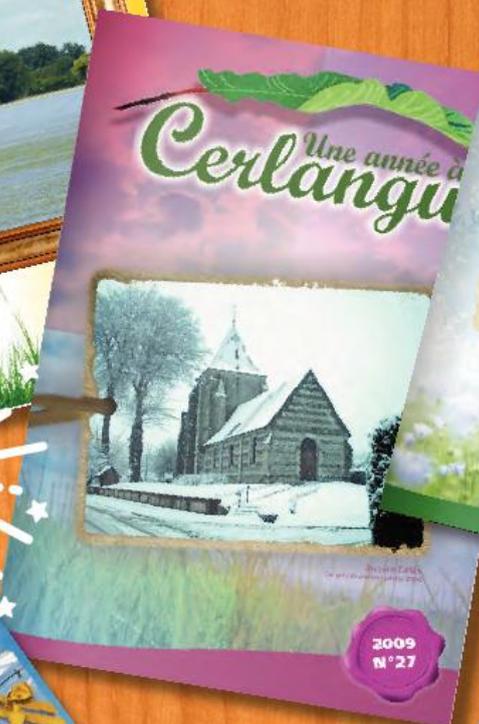
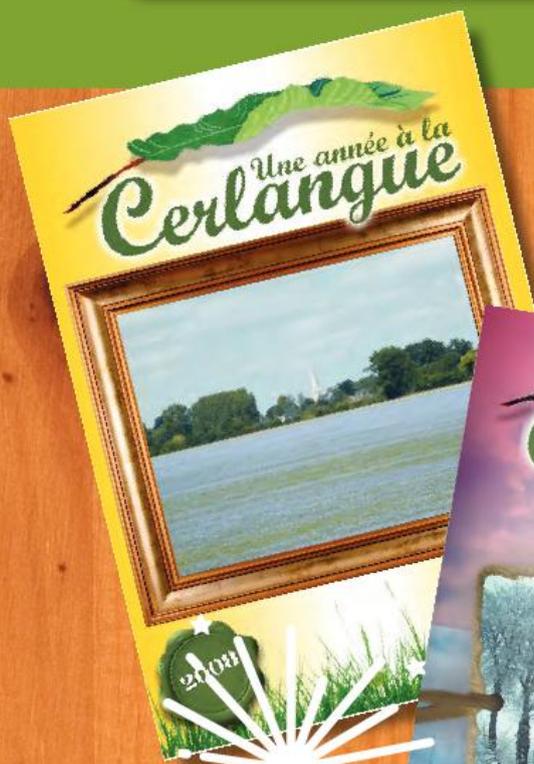




# Une année à La Cerlangue



# SOMMAIRE

- 
- 1 > **ÉDITORIAL**
  - 2 > **ACCUEIL EN MAIRIE, PERMANENCES, COMMISSIONS**
  - 3 > **CCAS, ÉTAT CIVIL**
  - 4 > **RECENSEMENT SERVICE NATIONAL**
  - 5 > **RECENSEMENT DE LA POPULATION**
  - 6 > **BUDGET**
  - 8 > **TRANSPORT SCOLAIRE**
  - 9 > **ÉCOLE DES PÉPINIÈRES, PÉRISCOLAIRE**
  - 10 > **COMMISSION PMR**
  - 11 > **TRAVAUX**
  - 12 > **COMMUNAUTÉ URBAINE**
  - 13 > **SIAEPA**
  - 14 > **RECYCLAGE**
  - 15 > **SMDBV**
  - 16 > **CLOS DES CORBEILLERS**
  - 17 > **VOIRIE ET CHEMINS**
  - 18 > **CIMETIÈRE**
  - 19 > **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**
  - 20 > **RETRO ANIMS 2018**
  - 22 > **AGENDA LOISIRS 2019**
  - 23 > **PARC**
  - 24 > **HISTOIRE DE LA CERLANGUE**
  - 26 > **LA CERLANGUE ET SON PASSÉ MARITIME**
  - 28 > **ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE**
  - 30 > **COMITÉS DES FÊTES**
  - 32 > **LES AMIS DE GOMA**
  - 33 > **ASLC FOOTBALL**
  - 34 > **DÉTENTE À PETITS POINTS**
  - 35 > **COIN PARAPLUIE**
  - 36 > **ACTIVITÉS CERLANGUAISES**
  - 37 > **LES ENFANTS D'ABORD**
  - 38 > **JUDO CLUB**
  - 39 > **VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE**
  - 40 > **MFR**
  - 41 > **MUSIQUES DE LA GRANDE GUERRE**



**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : MICHEL RATS

**RÉDACTEUR EN CHEF** : LIONEL DEHON

**COMITÉ DE RÉDACTION** : SAMMY COUTELLE, ANNE BRAUDEL, PATRICIA BRUMENT,  
ANNE-CLAIRE MEDRINAL, LIONEL DEHON, SYLVIE DUMESNIL

**MISE EN CONFORMITÉ AVANT CONCEPTION** : LIONEL DEHON

# ÉDITORIAL

## Cerlanguaises, Cerlanguais,

Cette trente-sixième édition de votre bulletin municipal clôture nos vingt années de travail et de participation au sein de notre « feue » Communauté de Communes « Caux Estuaire ».

Au premier janvier 2019, la nouvelle Communauté Urbaine regroupant la Codah, Caux Estuaire et le canton de Criquetot verra le jour, j'y reviendrai plus loin dans ce bulletin.

Nous clôturons malheureusement à La Cerlangue, une année 2018 toujours en baisse financières des dotations de l'état et du département. Malgré cela, votre équipe municipale veille à conserver une qualité de prestations pour ses administrés et maintient son aide financière et technique au monde associatif.

L'année 2018 restera un virage important pour notre commune, car après deux refus de la sous-préfecture et des semaines de travail supplémentaires, nous avons validé notre Plan Local de l'Urbanisme.

2018 a vu aussi de nombreux travaux de voirie et d'éclairage public, que ce soit à la Morinerie, à la Mare des Chaudières ou encore au Clos des Lilas, sans oublier le début de réfection des chemins du cimetière et la continuité des travaux au Bocquetal contre les inondations. Vous trouverez un point détaillé de

ces travaux dans ce bulletin.

Cette année passée a été aussi l'occasion de commémorer les 100 ans de l'armistice de la première guerre mondiale et je tiens à remercier ce très nombreux public cerlanguais présent au monument aux morts ainsi qu'une grande partie du corps enseignant accompagné de nombreux élèves pour ce devoir de mémoire.

Je tiens aussi au travers de cet éditorial à vous inviter à notre cérémonie des vœux qui se tiendra dans notre salle polyvalente le vendredi 25 janvier à 18 h.

**Le conseil municipal ainsi que le personnel communal m'accompagnent pour vous souhaiter une très bonne année 2019 et qu'elle vous apporte le meilleur.**

Michel RATS  
Maire de La Cerlangue



« Ma position en tant que maire de La Cerlangue est très claire, je ne voulais pas y aller dans la précipitation mais avoir le temps de la réflexion jusqu'aux prochaines élections de 2020, je n'ai pas été entendu. Mais maintenant que nous sommes dedans, la contestation est inutile, il faut travailler pour tirer vers le haut nos territoires ruraux. »

# VIE MUNICIPALE



## ACCUEIL EN MAIRIE

Les horaires d'ouverture au public et les permanences ont été modifiés :

MERCREDI*	de 09h00 à 11h30	* pas de permanence pendant les vacances scolaires
JEUDI	de 16h00 à 19H00	
VENDREDI	de 10h00 à 12H00	

En dehors de ces horaires, la mairie est fermée au public.

Pour toute question ne nécessitant pas de déplacement, vous pouvez cependant joindre le secrétariat :

- Par courrier : 2 ROUTE DE SAINT-ROMAIN / 76430 LA CERLANGUE
- Par téléphone : 02.35.20.50.56.
- Par courriel : [mairie@lacerlangue.fr](mailto:mairie@lacerlangue.fr)



N'hésitez pas à consulter  
notre site Internet : [mairie.lacerlangue.fr](http://mairie.lacerlangue.fr)

## PERMANENCES

Le Maire et ses adjoints assurent une permanence en mairie aux horaires d'ouverture et répartis comme suit :

Michel Rats	Maire	le jeudi	de 16h00 à 18h00	<u>sur rendez-vous</u>
Lionel Dehon	1 <sup>er</sup> adjoint	le jeudi	de 18h00 à 19h00	
Françoise Chapelle	2 <sup>ème</sup> adjointe	le vendredi	de 10h00 à 12h00	
Georges Legentil	3 <sup>ème</sup> adjoint	le mercredi	de 10h00 à 12h00	

## COMMISSIONS

Ruralité, Environnement, Chemins	Responsable : Lionel Dehon
Voirie	Responsable : Lionel Dehon
Finances	Tout le Conseil Municipal
Communication	Responsable : Lionel Dehon
Travaux / Bâtiments	Responsable : Georges Legentil
Vie associative, Cérémonies	Responsable : Françoise Chapelle
Scolaire	Responsable : Françoise Chapelle
Accueil périscolaire	Responsable : Françoise Chapelle
Appel d'offres	Le Maire et ses adjoints
Villages fleuris	Responsable : Lionel Dehon
P.L.U.	Responsable : Michel Rats
Urbanisme	Responsable : Michel Rats
Mairie	Responsable : Michel Rats
Cimetière	Responsable : Françoise Chapelle

Pour information, le Maire est président de toutes les commissions.

## CCAS

Étant donné la baisse continue des aides de l'état, les membres du Conseil Municipal et du CCAS ont décidé le maintien des aides aux familles désormais sous conditions de ressources.

Les secrétaires de mairie restent à votre disposition aux heures d'ouverture de la mairie pour vous aider à préparer les dossiers en toute confidentialité.

**Les aides concernent :**

Des bons de chauffage d'une valeur de 320 euros sur présentation d'une facture de fuel, électricité, bois, avec un barème de ressources nettes mensuelles dépendant du nombre de personnes du foyer.

- 1000 euros pour une personne seule
- 1200 euros pour un parent avec un ou plusieurs enfants
- 1300 euros pour un couple
- 1400 euros pour une famille de 3 personnes (hors prestations familiales)
- 1460 euros pour une famille de 4 personnes (hors prestations familiales)
- 1630 euros pour une famille de 5 personnes (hors prestations familiales)
- 1790 euros pour une famille de 6 personnes (hors prestations familiales)

Le barème pour l'aide d'un montant de 25 € pour le transport des lycéens est soumis aux conditions de ressources selon le barème suivant :

- <20000 euros pour une famille monoparentale
- <30000 euros pour une famille

En ce qui concerne l'aide de 150 € aux étudiants, la première année d'étude après le BAC est versée. A compter de la deuxième année l'attribution de l'aide est soumise aux mêmes conditions de ressources que pour l'aide au transports des lycéens.

Le CCAS a le plaisir d'offrir un dictionnaire aux enfants du CM2 admis en 6ème lors de la remise des prix en fin d'année. Toutes ces aides portent sur l'année civile et non sur l'année scolaire.

**NAISSANCES**

- LAIGNEL Auguste, Mickaël, Marius • 22/01/18
- GUÉRIN Jules, Tanguy, Matthieu • 21/02/18
- LEFOYE Zoé, Marie-Ange, Anne • 03/03/18
- BAZIRE Lana, Dolorès, Patricia • 19/03/18
- BEAUJARD Tom, Armand, Patrick • 02/05/18
- CORRE Gabrielle, Lana, Lucie • 17/08/18
- BOCÉ Jordan, Kévin • 02/09/18
- JULLIEN Eloïse, Rolande, Marie-France • 26/09/18
- ARNAUD Manoé, Valentin, Thiméo • 06/11/18
- HENRY Swan, Ghjuvan • 05/11/18

**DÉCÈS**

- DUFY (née CHRISTOPHE)  
Jeanne, Christiane • 25/12/17
- LUCAS Jean-Paul, André, Michel • 31/01/18
- VINCENT Francis • 02/02/18
- FILLASTRE (née FLOCH)
- Annick, Marie • 23/03/18
- MILLET Jean, Fernand • 09/04/18
- CAPRON (née GRISEL)
- Maryvonne, Renée • 02/05/18
- LAPERDRIX (née PROVOS)
- Denise, Renée • 02/10/18
- ATHINAULT Roland, Joseph, Jules • 23/10/18

**MARIAGES**

- CYTRYCKI David, Michel, Alexandre & DESJARDINS Carole, Julie, Annick • 12/05/18
- COUAILLET-DEGREMONT Christophe, Roland, André & PUZENAT Frédérique, Marie-Juliette • 19/05/18
- OLIVIER Eric, Christian, Julien & DILLARD Audrey, Isabelle • 09 juin 2018
- YATSOU Mehana & BLONDEL Laura, Odette, Yvette, Francine • 21/07/18

**P.A.C.S (PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ)**

- JEAN Bastien, Pierre & CALCOTT Maureen, Céline, Fiona • 15/06/18
- DUVAL Alexis, Jean, Louis, André & FRANÇOIS Julia, Colette • 19/06/18
- ROGERET Christophe & LEMOINE Sophie, Claudine, Mireille • 31/07/18
- COEURDOUX Simon, Philippe & GUILLOTIN Alexandra, Chrystel, Béatrice • 05/11/18
- BLOT Dimitri, Jean-Pierre, Philippe, Ludovic & LERICHE Christelle, Rolande, Yvette • 27/09/18

**Monsieur Roland ATHINAULT nous a quittés en octobre 2018.**

Je garde un souvenir ému de Roland, de son sourire et de sa bonne humeur en réunion. Il avait été élu pour la première fois, comme moi, au conseil municipal de La Cerlangue en 2001. Lui était 3<sup>e</sup> adjoint car il arrivait du conseil municipal de La Remuée où il était déjà adjoint au Maire. J'avais la chance de siéger au conseil municipal à côté de lui en tant que conseiller et c'était toujours un bon moment. Roland ATHINAULT aimait la vie, il aimait les gens. Qui n'a jamais croisé Roland, parfois accompagné de sa femme Yvonne, qui avec enthousiasme et bonne humeur parcourait La Cerlangue presque tous les jours ? Celui qui était toujours empreint de générosité et d'amour pour les siens mais pour tant d'autres aussi, comme l'association des aînés qu'il a présidé pendant de nombreuses années. Autour d'une bonne table, il n'était jamais avare d'une bonne histoire. Une personnalité Cerlangaise, un homme qui méritait d'être connu. Il m'aura été de bons conseils dans mes fonctions d'élu.

Michel RATS

# VIE MUNICIPALE

## RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Obligatoire pour les jeunes français, garçons et filles, dès le 16<sup>ème</sup> anniversaire ou pendant les 3 mois qui suivent.

### OÙ SE FAIRE RECENSER ?

À la mairie du domicile

### PIÈCES À FOURNIR :

- Une pièce d'identité française (carte nationale d'identité, passeport) ;
- Le livret de famille des parents ;
- Un justificatif de domicile au nom des parents.

### MODALITÉS DE RECENSEMENT :

- 1 • En vous rendant en mairie munis des pièces ci-dessus énoncées, d'un numéro de téléphone et d'une adresse mail valide, le secrétariat procédera à l'inscription du jeune sur le portail ;
- 2 • Une attestation de recensement vous sera délivrée et devra être signée par le jeune pour sa validité.

### À SAVOIR :

l'attestation de recensement est indispensable pour établir les dossiers d'examen et de concours soumis à l'autorité publique : brevet, baccalauréat, diplômes de l'enseignement supérieur, conduite accompagnée, permis de conduire etc....

### ATTENTION :

la Mairie n'est pas compétente pour délivrer un duplicata de cette attestation. **En cas de perte, s'adresser au Centre du Service National** – 3, rue d'Herbouville – 76000 ROUEN.

Tél : 02.32.08.20.40.

Adresse mail :

[csn-rou@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:csn-rou@dsn.sga.defense.gouv.fr)

### RÉGULARISATION :

Pour régulariser votre situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, vous devez vous faire recenser auprès du secrétariat de mairie.

L'attestation de recensement vous est alors délivrée.



Du 17 janvier au 23 février 2019, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalisera le recensement de la population de La Cerlangue.

L'ensemble des foyers sont concernés par cette opération indispensable pour déterminer la participation de l'État au budget de la commune, le nombre de conseillers municipaux, les modes de scrutin, la construction de logements ou l'ouverture de crèches.

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE !

### 1<sup>er</sup> étape :

Un agent recenseur, muni d'une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire se présente chez vous pour vous recenser.

### 2<sup>ème</sup> étape :

Lors de son passage, l'agent recenseur vous propose de répondre en ligne ou en version papier à l'enquête de recensement. Si vous ne disposez pas d'un accès internet ou si vous rencontrez des difficultés au niveau du débit d'internet, un PC sera à votre disposition à la mairie.

**Je dispose d'un accès internet et je me recense en ligne.** Rendez-vous sur le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquer sur « Accéder au questionnaire en ligne ».

Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

**Je ne dispose pas d'un accès internet et je répons à l'enquête sur les documents version papier**

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur

viendra les récupérer.

Vous pouvez également les renvoyer à la mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE.

## LE RECENSEMENT : C'EST SÛR !

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les habitants ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

## LES AGENTS RECENSEUR ET LA COORDONNATRICE COMMUNALE

**Aline Jourdain**  
Coordinatrice communale

**Audrey Coutelle**  
Agent recenseur



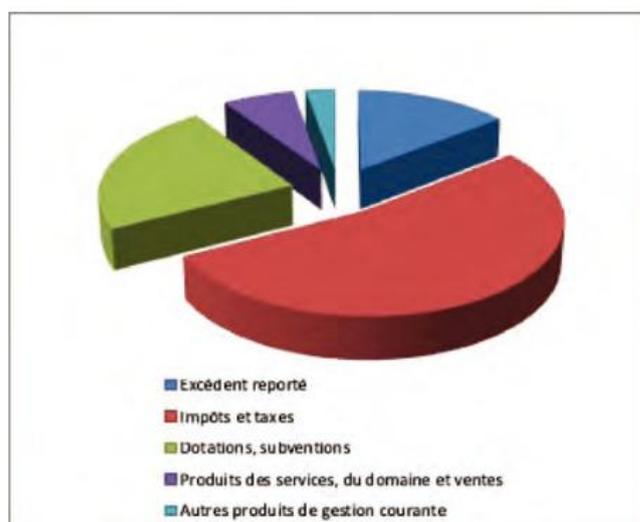
**Nathalie Pigeon**  
Agent recenseur



# BUDGET FONCTIONNEMENT

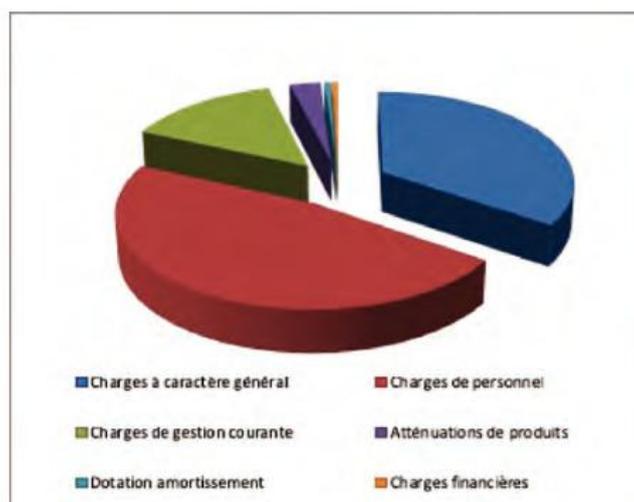
## RECETTES PRÉVISIONNELLES 2018

Excédent reporté	135 915 €
Impôts et taxes	500 300 €
Dotations, subventions	220 000 €
Produits des services, du domaine et ventes	63 000 €
Autres produits de gestion courante	25 785 €
<b>TOTAL</b>	<b>945 000 €</b>



## DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2018

Charges à caractère général	327 000 €
Charges de personnel	445 000 €
Charges de gestion courante	136 000 €
Atténuations de produits	27 000 €
Dotation amortissement	5 000 €
Charges financières	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>945 000 €</b>



## SUBVENTIONS DIVERSES

Maison Pour Tous (participation à hauteur de 35% pour loisirs enfants)	5 500 €
Coopérative Scolaire (+ classe découverte)	3 500 €
Comité des Fêtes	1 870 €
Fonds solidarité logement	1 065 €
FJEPS Judo	1 025 €
Maison Familiale Rurale (dont 1 élève)	1 020 €
Association Sportive Football	810 €
Amicale des Anciens Elèves	550 €
Vélo Club Lillebonnais	540 €
Les Enfants d'abord	500 €
Mission locale	405 €
Vie et Espoir	380 €
La Boule Cerlanguaise	350 €
Ateliers d'abbetot	350 €
Club des Aînés	315 €
Vaincre la Mucoviscidose	305 €

Divers	301,78 €
GACCSRC	200 €
Association gérontologique	200 €
Amis St Jean Abbetot	200 €
Les Amis de Goma	190 €
Comité de Jumelage	180 €
Pian Plane	170 €
La Hêtraie	170 €
Association Handicapés Valentin	145 €
Ecurie Normande de Vitesse	135 €
Coin d'parapluie	135 €
ADOT (dons d'organes)	135 €
Association Charline	125 €
FNACA	50 €
<b>TOTAL</b>	<b>21 000 €</b>

# BUDGET INVESTISSEMENT

## RECETTES PRÉVISIONNELLES 2018

Excédent d'investissement reporté	143 173 €
FCTVA	127 000 €
Opérations d'ordre	16 507 €
Subvention	11 520 €
Taxe aménagement	11 000 €
Reste à réaliser 2017	800 €
1068 - besoin financement	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>310 000 €</b>



- Excédent d'investissement reporté
- FCTVA
- Opérations d'ordre
- Subvention
- Taxe aménagement
- Reste à réaliser 2017
- 1068 - besoin financement

## DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2018

Voirie	80 000 €
Aménagement futur lotissement derrière Mairie	52 038 €
Reste à réaliser 2016	42 856 €
Emprunt	24 000 €
Matériel alternatif phytosanitaires	20 000 €
Matériel divers	18 000 €
Aménagement mairie	13 000 €
Eclairage public	12 000 €
Opérations d'ordre	11 506 €
Etude Accessibilité Handicapé	7 000 €
Plan local d'urbanisme	6 000 €
Salle de sports	5 000 €
Salle polyvalente	5 000 €
Plateau traversant	5 000 €
Ecoles	4 000 €
Cimetière	2 000 €
Dépôt et cautionnement	1 600 €
Poche incendie	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>310 000 €</b>



- Voiries
- Aménagement futur lotissement derrière Mairie
- Reste à réaliser 2016
- Emprunt
- Matériel alternatif phytosanitaires
- Matériel divers
- Aménagement mairie
- Eclairage public
- Opérations d'ordre
- Étude Accessibilité Handicapé
- Plan local d'urbanisme
- Salle de sports
- Salle polyvalente
- Plateau traversant
- Ecoles
- Cimetière
- Dépôt et cautionnement
- Poche incendie

# TRANSPORT SCOLAIRE DU COLLÈGE



Comme évoqué dans le bulletin municipal 2017 l'exercice des compétences du syndicat de ramassage scolaire a cessé au 31/07/2017. Une commission locale à l'échelle du territoire de Caux-Estuaire a été créée fin 2017 et cesse au 31/12/2018.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 la communauté urbaine du Havre fusionne avec la communauté de communes CAUX-ESTUAIRE et de Criquetot l'Esneval une nouvelle organisation sera mise en place. La Région Normandie a la compétence du transport scolaire des collégiens. Les dysfonctionnements et problèmes rencontrés pour le ramassage scolaire du collège sont à signaler au secrétariat de Mairie. Ces informations seront transmises au service transport de La Région Normandie.

**Par ailleurs, pour la sécurité des utilisateurs du transport scolaire, il est recommandé de s'équiper de brassards ou vêtements réfléchissants la lumière et de marcher face à la circulation.** Pendant la période hivernale, les enfants se rendent aux arrêts de bus de nuit, ils sont vêtus de vêtements foncés et par conséquent visibles tardivement par les automobilistes.

## L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019 :

**Le car du circuit n°1** s'arrête uniquement à l'arrêt « Porte Blanche/Maréfosse » route de Saint Romain de Colbosc.

### Arrêt : Porte Blanche/Maréfosse

1<sup>er</sup> tour > 7.37  
2<sup>ème</sup> tour > 8.37

**Le car du circuit n°2** s'arrête aux arrêts suivants :

### Arrêt : St Jean d'Abbetot

1<sup>er</sup> tour > 7.20  
2<sup>ème</sup> tour > 8.20

### Arrêt : La Porte Blanche

1<sup>er</sup> tour > 7.22  
2<sup>ème</sup> tour > 8.22

### Arrêt : Place de l'église

1<sup>er</sup> tour > 7.25  
2<sup>ème</sup> tour > 8.25

### Arrêt : La Forge

1<sup>er</sup> tour > 7.30  
2<sup>ème</sup> tour > 8.30

### Arrêt : M.F.R

1<sup>er</sup> tour > 7.31  
2<sup>ème</sup> tour > 8.31

### Arrêt : St Jean des Essarts

1<sup>er</sup> tour > 7.35  
2<sup>ème</sup> tour > 8.35



F. CHAPELLE

# VIE SCOLAIRE

## ECOLE DES PÉPINIÈRES

L'année scolaire 2018 a été ponctuée de plusieurs évènements importants.

Tout d'abord, l'inspection académique a annoncé à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre la prévision d'une fermeture de classe.

Mme Christel BENARD adjointe en charge de la vie scolaire a démissionné fin mai et a été remplacée par Mme Françoise CHAPELLE.

L'inspecteur académique a prononcé la suppression d'un poste pour le niveau primaire fin juin. Mmes Céline MARICAL et Amina LABHIH professeurs des écoles en formation pour la classe de petite section et une partie de moyenne section sont parties début juillet avec tristesse.

L'organisation scolaire a été modifiée, les classes du groupe maternelle ont été réaménagées pendant l'été pour accueillir 6 C.P, les membres du conseil municipal ont aidé les enseignantes au déménagement du matériel de la classe de Mmes RASSE et HAMONET.

131 élèves sont rentrés en septembre dont 52 en maternelle répartis sur la classe de Mme Belloncle en petite et moyenne section et Mme HAMONET

pour la grande section et 6 C.P. Les élèves de C.P ont le même rythme que les autres de la classe de Mme RASSE, Christine VASSE les conduit à chaque récréation dans la cour de l'école primaire afin que tous les CP se retrouvent ensemble pour les temps de récréation de la journée et le repas à la cantine. Pour le groupe primaire 79 élèves sont répartis sur 3 classes à double niveaux.

L'élection des représentants des parents d'élèves a désigné 5 délégués, qui sont disponibles et joignables par mail à : [parentseleveslacerlangue@gmail.com](mailto:parentseleveslacerlangue@gmail.com)

Les temps forts du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 ont été la commémoration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice, tous les enfants ont appris la Marseillaise et se sont rendus au monument aux morts accompagnés par les enseignantes et leurs parents. Des lettres de poilus ont été lues par les grands de CM1/CM2. Les élèves de CP/CE1 ont planté des bulbes de printemps dans les massifs de l'école maternelle fin novembre avec l'aide des élèves de la M.F.R. Ils ont participé à l'action nettoyons la nature dans le village. Le projet pédagogique de l'année est axé sur le parcours culturel à partir de la préhistoire jusqu'au style Auguste PERRET.

**Par ailleurs, les parents dont les enfants sont nés en 2016 doivent se rapprocher de la Mairie afin de recenser les inscriptions pour la rentrée 2019.**

F. CHAPELLE

## ACCUEIL PERISCOLAIRE

Emilie a quitté le groupe d'animatrices du périscolaire début juillet. Nathalie PIGEON la remplace depuis la rentrée. **Lors des élections des délégués, 5 enfants ont été élus**, ils expriment leurs idées pour l'année scolaire au niveau des activités et de l'organisation.



# COMMISSION PMR

## PERSONNE MOBILITÉ RÉDUITE

Pour mémoire cette commission a été créée au sein de la commune en 2017. Celle-ci s'est réunie une nouvelle fois le 16 avril 2018. Toutes les communes ont eu à faire la même démarche, pour être en conformité avec la loi.

Une commission intercommunale au sein de Caux Estuaire, (J.P Blondel et J.P Drony représentant la Cerlangue) s'est tenue le 18 juin pour échanger sur les pratiques et difficultés rencontrées et avoir un cadre de cohérence. Les bâtiments recevant du public, dans chaque commune sont impactés par l'évaluation des conditions d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Un audit commandité et réalisé début 2017 par le cabinet ARCALIA, avait permis de déterminer la nature de chaque chantier, et une estimation des coûts. Un agenda (AD'AP) réalisé ensuite, a permis d'échelonner et d'engager les travaux sur plusieurs années, les montants étant conséquents.

**L'année 2017 avait vu un nombre importants de travaux (Ecoles et salle polyvalente, les accès aux barrières, seuils d'entrée dans les écoles, périscolaire, salle polyvalente, marquage pour personnes malvoyantes depuis le parking), logiquement subventionnés à hauteur de 25%.**

A noter que les mises en concurrence des devis avait permis des coûts bien moindres que ceux estimés par l'audit. La Cerlangue, comme d'autres communes a eu la surprise, alors que les travaux 2017 étaient réalisés, en toute conformité avec le cahier des charges, d'apprendre en mai 2018, que de nouveaux documents divers étaient attendus (CERFA, plans détaillés d'études etc...) avant de pouvoir prétendre aux versements des subventions... Ce qui bien sûr n'avait jamais été prévu avant, la commission intercommunale ne le sachant pas non plus. A noter que l'audit initial était justement fait pour établir le cahier des charges précis des travaux..

**La commune, ainsi que la commission a dû passer un temps supplémentaire considérable, pour se remettre en conformité administrative.** En espérant que les subventions soient maintenant versées, les travaux étant faits depuis longtemps, et le dossier actualisé. Une vigilance accrue est de mise, heureusement les travaux 2018 n'étant concernés que par la mise en conformité des douches. **Les subventions attendues, permettront la continuité de l'agenda 2019, ce sera l'aire de jeux des enfants au stade.**



L. DEHON

# TRAVAUX / BÂTIMENTS

## SALLE DE SPORTS

Equipped d'une douche pour mise en conformité avec l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Les plafonds des douches individuelles et collectives ont été repeints. Des travaux d'ordre électrique ont été réalisés, suite au contrôle réglementaire de l'organisme SOCOTEC.

## RESTAURANT SCOLAIRE

Nettoyage des façades, et remise en peinture des appuis de fenêtre.

## SALLE POLYVALENTE

Remise en état du cumulus, travaux de plomberie, changement robinetterie, vannes diverses, et volet roulant remis en état.

## ECOLE

Déménagement du tableau interactif de la classe libérée (Céline Rasse) vers la classe des petits-moyens (Corinne Belloncle)

## SALLE DES MARRONNIERS

Façade et pignons nettoyés, et remise en peinture de l'ensemble. La visite de la commission de sécurité a eu lieu en juillet : elle a rendu un avis favorable.



## ESPLANADE MAIRIE

2 bancs et un rangement pour les vélos ont été installés. Un distributeur de baguettes est en service depuis juillet. La maintenance des chaudières à gaz de tous les bâtiments communaux a été réalisée en octobre. Les compteurs communicants Linky ont été installés dans l'ensemble des bâtiments communaux.

## G. LEGENTIL



# COMMUNAUTÉ URBAINE

## LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ URBAINE

Le premier janvier 2019, la nouvelle communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole », regroupant la Codah, Caux Estuaire et l'ancien canton de Criquetot-l'Esneval, verra le jour. J'ai voté contre cette absorption dans la précipitation, comme huit autres maires de Caux Estuaire, donc à la majorité malgré cela, l'Etat a décidé de passer outre notre avis et a validé cette création.

Il me semblait plus judicieux de travailler sur ce projet ambitieux jusqu'aux prochaines élections communales de 2020. Je n'ai pas été écouté.

Ma position en tant que Maire de La Cerlangue est très claire : maintenant que nous sommes dedans il ne sert plus à rien de polémiquer, le temps est au travail et à la construction afin de valoriser le monde rural auquel nous appartenons.

**Cette fusion des territoires ne doit pas se résumer à l'élargissement d'un périmètre, mais bien à une évolution positive des services pour nos administrés et un mieux vivre.**

Nous serons vigilants au sein de cette Communauté Urbaine afin que soit préservé le maximum de services de proximité, je pense notamment au droit des sols, mais aussi à l'eau et à l'assainissement. Ce projet doit absolument nous tirer vers le haut, mais pour l'instant, au moment où j'écris ces lignes à la mi-décembre, il nous reste beaucoup d'incertitudes financières.

Par exemple, la taxe d'aménagement qui revenait à notre commune (+/- 15 000 € an) passe obligatoirement à la CU. Nous devons en retoucher une part. Mais combien ?

L'imposition communale du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources InterCommunes) s'élevait à 60 000 € en 2018 pour La Cerlangue et Caux Estuaire nous en payait plus de 50 %. La nouvelle CU ne nous dédommagera pas mais va la diminuer. De combien ?

**Ces questions sans réponse, me laissent perplexe.**

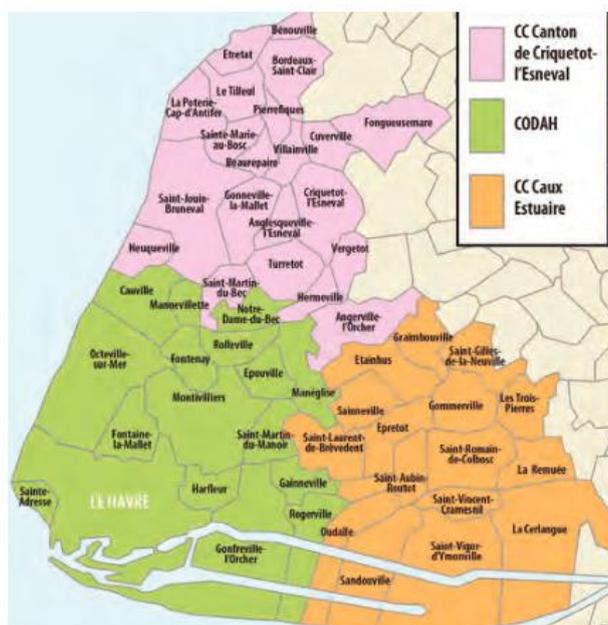
La bonne réponse est certainement dans les compétences de cette CU qui prendra en charge des frais que nous n'aurons plus, comme la voirie, mais là encore, je n'ai pas de chiffre.

Etant d'un naturel optimiste, je me raccroche à une phrase de M. Luc Lemonnier, Maire du Havre et président de la Codah : « Dans cette nouvelle CU les communes ne doivent rien perdre » !

Bien sûr, je pense que nous verrons rapidement certaines améliorations comme le transport ou le numérique avec le très haut débit. Mais attention, l'échelle ne sera plus la même : nous étions 16 communes pour 18 000 habitants, nous passons à 54 communes et 275 000 habitants.

**Il reste simplement à espérer que cette nouvelle communauté urbaine sera à notre écoute !**

M. RATS



## SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE LA CERLANGUE...

C'est ainsi que l'on dénomma le syndicat d'eau lorsqu'il fut créé en 1951.

Aujourd'hui, on l'appelle le SIAEPA (syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement) encore existant jusqu'au 31 décembre 2018.

En effet, à la suite du changement de périmètre de l'Intercommunalité arrêté par Madame La Préfète depuis le 19 octobre 2018, notre syndicat va être englouti dans la communauté urbaine du HAVRE et toutes nos compétences avec lui.

### Rappelons quels sont ses membres :

La Cerlangue, La Remuée, Les trois Pierres, Sandouville, Saint Vigor d'Ymonville et Saint Vincent-Cramesnil.

Ces six communes, ensemble, ont fait en sorte de moderniser les réseaux. Une cinquantaine de réhabilitations de toutes sortes (canalisations d'eau potable, réseaux d'eaux usées...) sont à mettre dans le patrimoine du syndicat. N'oublions pas les fosses septiques (SPANC) qui sont aussi suivies, pas à pas, par le syndicat.

Tout au long de cette année, la construction de la nouvelle station d'épuration de Sandouville et d'Oudalle a suivi son cours. Aucun retard n'a été pris ; tous les raccordements ont été faits, les routes sont en cours de finalisation et, à la fin de l'année, ce sera la réception définitive des travaux.

L'investissement nécessaire à la réalisation de cet ouvrage aura coûté 2 100 000 Euros. Très bel ouvrage nécessaire à la vie des Sandouvillais et des Oudallais. Notre syndicat volontairement dynamique, a contribué au confort de ses concitoyens tout au long de sa vie.

Qui se plaint maintenant d'une eau turbide au robinet ? Pas nous !

Qui se plaint maintenant qu'une fuite d'eau ne soit pas réparée dès qu'elle est signalée ? Pas nous !

Qui se plaint d'avoir chacun dans son secteur une station d'épuration moderne ? Pas La Cerlangue, pas Saint Vigor d'Ymonville, pas Saint Vincent-Cramesnil, Pas Sandouville ni Oudalle !

Qui sera content de reprendre des ouvrages neufs ou quasi neufs ?...

... La Communauté Urbaine du Havre !



Permettez-nous de finir définitivement cette rubrique annuelle sous la forme d'une rubrique nécrologique : Ci-Git Le syndicat d'eau de La Cerlangue (1951-2018). Créé par Léon Hauguel, maire de La Cerlangue, inauguré par René Coty en 1951. Présidé successivement par Léon Hauguel (1952-1959), Jean-Louis du Douet (1959-1983), Gérard Duval (1983-1989), Didier Martin (1989-1995), Jules Leclerc ( 1995-2008), Jacques Dellerie (2008-2016) et Jean -Michel Lair (2016-2018).

---

J.M LAIR

# RECYCLAGE

## QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

### COLLECTE EN PORTE À PORTE

Les bacs sont mis à disposition gracieusement par l'intercommunalité, prenez-en soin ! Le bac à couvercle jaune est destiné aux déchets d'emballages recyclables, le bac à couvercle gris pour les déchets d'ordures ménagères résiduelles. Leur volume peut varier en fonction de la taille de votre foyer.

**Quelques règles simples à respecter** : lorsque je sors en même temps le bac gris et le bac jaune la veille au soir après 18h, puis je pense à les rentrer au plus tard le soir de la collecte.

- > Je ne dépose pas mes déchets en vrac au sol au pied de mon bac.
- > Je dépose mes emballages et papiers recyclables sans sac dans mon bac à couvercle jaune.
- > Je me rends à la déchetterie pour évacuer mes encombrants, mes déchets dangereux, mes gros volumes de déchets verts et de bricolage.
- > Je veille à ce que le stationnement de mon véhicule ne gêne pas le passage du camion de ramassage.



#### IL EST FORMELLEMENT INTERDIT

- D'utiliser les bacs fournis à d'autres fins que la collecte des ordures ménagères.
- D'y introduire des liquides ou des déchets destinés à la déchetterie.
- De retirer l'étiquette à l'arrière du bac, celle-ci sert à son identification pour en

### LE GRENIER



Mais non, ce n'est pas un nouveau modèle de boîtes aux lettres ! C'est un container destiné à recueillir vos vêtements et chaussures démodés que vous ne mettez plus, ainsi que vos habits et linges de maisons usés que ne savez pas réparer. En les déposant dans ce point de collecte, vous ferez de la place dans vos placards, « mais pas que »...

L'installation de ce container est l'initiative de l'association havraise « **Le Grenier** », structure d'Insertion Professionnelle spécialisée dans la collecte, le recyclage et la vente de textiles de seconde main. Ainsi, vos apports volontaires auront également un impact bénéfique, à la fois social et environnemental.

**Concrètement, Le Grenier emploie actuellement 56 bénéficiaires des minima sociaux en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion. Au travers des tâches de collectage, de tri, de blanchisserie, de remise en état et de vente, ces employés développent des compétences qui les aideront dans leur projet professionnel.**

Alors ouvrez vos dressings, garde-robes, placards, armoires, penderies, buffets, chiffonniers et commodes, et débarrassez-les des vêtements, chaussures et linges que vous n'utilisez plus pour les déposer dans le container qui a été installé à proximité du parking de la salle polyvalente.

A. BRAUDEL



## LES AMÉNAGEMENTS D'HYDRAULIQUE DOUCE : UN FREIN CONTRE L'ÉROSION DES SOLS !

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants Pointe de Caux Etretat (SMBV) favorise la création d'aménagements d'hydraulique douce de type mares, haies, fascines, talus busés ou noues enherbées (voir photos ci-dessous). Les intercommunalités (CODAH, Communauté de Communes Caux Estuaire, Communauté de Communes du Canton de Criquetot l'Esneval, Communauté de Communes Campagne de Caux et Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral) et l'Agence de l'Eau Seine Normandie financent ces opérations. Ces aménagements, réalisés sur la base du volontariat, contribuent à limiter l'érosion des sols, mais aussi à freiner

les ruissellements agricoles. Ils favorisent également la protection de la ressource en eau et l'augmentation de la biodiversité. Plus de 100 aménagements ont été réalisés à ce jour, dont 25 mares et, cet automne une trentaine vont être créés par des entreprises locales, dont 14 mares.

---

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le SMBV au 02 35 55 06 95.

---



Fascine en saules à Heuqueville  
(photo SMBV)



Haie au Fontenay  
(photo SMBV)



Noue à Octeville  
(photo SMBV)



Talus busé à Rolleville  
(photo SMBV)



Mare à Turretot réhabilitée en 2017  
(photo SMBV)

# LE CLOS DE CORBEILLERS

C'est ainsi que se nomme le nouveau lotissement en cours de réalisation autour de la Maison des Enfants dite le Château Joly.

Le permis d'aménager a été délivré le 23 novembre 2017. Les travaux de création du lotissement ont débuté le 17 septembre 2018 par l'installation des réseaux électriques, gaz, téléphone, eau, assainissement et éclairage public.

Un bassin de rétention a été creusé. L'accès à la route de Tancarville, dévié pendant les travaux, reprendra son emplacement initial. Le remblai des tranchées, l'encaissement des chaussées et parkings vont pouvoir commencer. Enfin, un plateau surélevé va être mis en place au niveau de l'entrée sur le CD 39.

Les premières maisons vont pouvoir sortir de terre courant 2019.

P. BRUMENT



La période des vacances de la Toussaint a permis la réalisation de plusieurs chantiers sur la commune. Initialement annoncés pendant la période estivale, avant la rentrée des classes, la planification a dû être revue.

La rue de la Morinerie, qui voit transiter chaque jour un nombre de véhicules important (personnes travaillant sur la zone industrialoportuaire de l'estuaire de Seine), nécessitait des consolidations. C'est une voie communale et son entretien incombe à La Cerlangue, bien que son usage entre deux routes départementales supporte essentiellement la circulation extra-communale.

**Cette route étant étroite, certains accotements ont été renforcés :**



- Consolidation de certaines parties de bord de route entre les maisons et la station d'épuration.
- Une partie de la chaussée, devant les habitations, a vu son goudron refait sur une bande latérale.



- Un goulet d'étranglement a été créé, le constat étant que la circulation est dense et la vitesse bien souvent excessive. Cela devrait inciter les véhicules à ralentir car à cet endroit il n'est pas possible que deux véhicules se croisent.



- Cela vient en complément de l'éclairage public créé, qui améliore la visibilité de tous, et surtout des piétons.



Un caniveau qui traversait une chaussée dans le lotissement « Clos St Jean » était défaillant ; il présentait des risques pour les piétons et les véhicules. Celui-ci a été supprimé et remplacé par du goudron, tout en préservant la continuité de l'évacuation d'eau lors de pluies.

Face à l'église de St Jean d'Abbetôt, un risque existait, dû à l'entrée d'une maison ouvrant directement sur la route. Un nettoyage des gravats et terres, ainsi que la pose de signalisation doit maintenant protéger les riverains.

Dans la rue des Sources, la forte pente et les ruissellements lors des orages dégradaient le bord de chaussée. Nous l'avons d'ailleurs déjà consolidé par bétonnage il y a deux ans. Cette année, d'autres sections ont fait l'objet du même principe de renforcement.

D'autres travaux d'entretien comme des réfections ponctuelles sur la chaussée ont eu lieu pour des rues de la commune.

L'ensemble de ces interventions a été mis en œuvre par la société ASTEVA.

Un plateau ralentisseur similaire à celui qui est devant la mairie, sera aménagé et financé par le promoteur, au droit du lotissement en cours de construction, nommé « Clos des Corbeillers ».

Au hameau du Bocquetal, des ruissellements lors de pluies importantes, provoquaient des inondations chez un riverain. Des modifications techniques effectuées par l'entreprise Gagneraud sur les caniveaux existants ont permis de résoudre ce problème.

---

L. DEHON

# CIMETIÈRE

La structure des chemins du cimetière, réalisée lors de son agrandissement il y a quelques années s'est dégradée. Réalisée avec un mélange de sable et de ciment, sa fonction était faite pour les piétons bien sûr, mais aussi pour drainer directement les eaux de ruissellement.

Il a été constaté que sa tenue n'était pas correcte, l'entrée notamment devenant «sableuse». Des revêtements goudronnés ont été mis en oeuvre par l'entreprise ASTEVA. Les parties neuves traitent une partie du problème. D'autres sections seront reprises à l'avenir, en fonction du budget qui sera disponible. Il est à noter aussi que l'accès des véhicules (funéraires ou de travaux) doit se faire par la barrière située sur la partie droite du cimetière, et non pas par la barrière blanche.

L. DEHON



Le règlement du cimetière a été approuvé par le conseil municipal en juin dernier, vous pouvez le consulter en Mairie ou sur le site internet de La Cerlangue.



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite, il est demandé aux familles de participer au désherbage des abords des tombes. La ressource en eau est fragile, l'utilisation massive des désherbants nuit à sa qualité et à la santé de la personne qui l'utilise. Nous devons modifier nos pratiques et penser à une nouvelle gestion.

F. CHAPELLE

# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018

## CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Cette année les cérémonies du 11 novembre, revêtaient, dans notre commune et dans notre pays, une ambiance singulière, en regard de ce centième anniversaire de l'Armistice mettant fin à quatre années d'une guerre cruelle, la plus homicide pour la France à ce jour. Nombreuses sont les familles marquées par l'horreur, dont les ascendants ont vécu cette guerre, y ont perdu des proches ou ont simplement transmis leurs sentiments de ce lourd passé aux générations suivantes.



C'est donc avec une grande émotion que se sont rassemblés en premier lieu dans notre église St-Léonard, élus et citoyens cerlanguais, afin d'écouter M. Drony invitant à se recueillir en mémoire de nos dix défunts de la Grande Guerre mais aussi de tous les Morts pour la France.



Le cortège, grossi par plusieurs enfants et parents, s'est ensuite dirigé vers le cimetière communal, où M. le Maire, à son tour, a rendu hommage à nos dix réquisitionnés, tués au combat. **L'équipe municipale a également fait déposer par les enfants volontaires, une composition florale sur chaque tombe de soldat, avant de rejoindre le Monument aux Morts sous la volée de cloches de 11 minutes à 11 heures en ce 11 novembre, comme proposé dans la majeure partie des communes françaises.**



**Le traditionnel dépôt de gerbes a été suivi de la Marseillaise** à la sonorité particulière en cet anniversaire, car interprétée par l'assemblée composée de nombreux enfants de l'Ecole des Pépinières, qui se sont investis dans la commémoration avec leurs institutrices.



**Pour terminer l'assemblée a partagé le verre de l'amitié, en l'honneur de plus de 70 ans de paix en France, en se rappelant que c'est ensemble que nous construisons l'avenir des générations futures et leur permettrons de ne pas connaître ces douloureux souvenirs.**

S. COUTELLE



# RÉTRO ANIM 2018





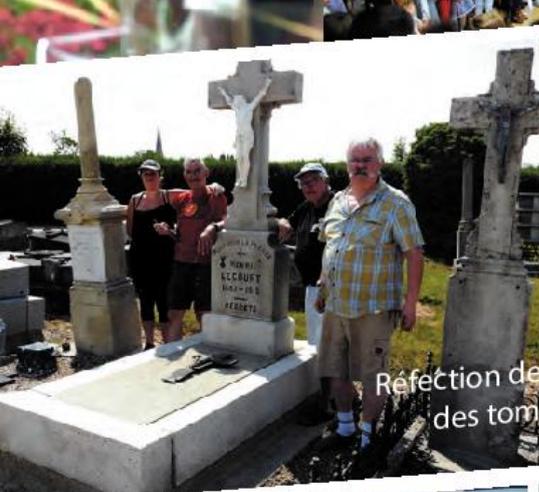
Fête de l'école



Centre aéré d'été



Commémoration 11 novembre



Réfection des lettres des tombes



Jardins fleuris



Remise des dictionnaires



Mme Aubry Madeleine la doyenne



Médaille du travail

# DATES À RETENIR



## JANVIER 2019

**Vendredi 25 janvier à 18H00**  
Cérémonie des vœux du Maire à la salle polyvalente

## MAI 2019

**Mercredi 8 mai à 11h00**  
Commémoration de l'armistice de 1945,  
accueil des nouveaux habitants de la commune.  
(nous vous demandons de signaler au secrétariat de mairie  
votre arrivée afin que notre liste d'invités soit à jour)

**Mercredi 8 mai à 11h15**  
Accueil des nouveaux nés de l'année 2018 à la salle  
polyvalente.

**Mercredi 8 mai à partir de 13h30**  
Course cycliste, départ devant la salle des  
Marronniers en direction de La Forge, le Bocquetal,  
route de la Belle Angerville, carrefour de la Porte  
Blanche et retour sur le village.  
Circulation modifiée pendant toute l'après-midi.

## JUIN 2019

**Samedi 22 juin à 22h30**  
Feu d'artifice dans le cadre de la Fête de la St Jean

**Mercredi 26 juin à 20h30**  
Toutes les Associations sont invitées  
à la salle polyvalente pour établir les plannings  
des réservations des salles

## JUILLET 2019

**Vendredi 5 juillet 17h30**  
Fête de l'école

## NOVEMBRE 2019

**Lundi 11 novembre 2019 à 10h30**  
à l'église St Léonard, temps de recueillement pour  
la paix,

**11h00**  
Commémoration au monument  
aux morts. Remise des médailles du travail et remise  
des prix des jardins fleuris à la salle polyvalente.

## DÉCEMBRE 2019

**Vendredi 6 décembre à 12h30**  
Repas de Noël des anciens à la Salle Polyvalente.

**Vendredi 20 décembre à 15h00**  
Spectacle de Noël des enfants.

## CAMPAGNE DE PLANTATIONS

JUSQU'AU 10 FÉVRIER 2019 INCLUS MAISON DU PARC

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande met en place cet automne une nouvelle commande groupée de plants d'essences locales pour les habitants du territoire.

Dans le cadre de sa mission de préservation des paysages et de la biodiversité, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande souhaite favoriser la plantation de végétaux locaux sur son territoire. C'est pourquoi, depuis plus de 35 ans, il facilite l'accès de ses habitants à des plants via une campagne d'achats groupés. Depuis la première commande groupée en 1979, avec une moyenne de 15 000 plants par an, près de 565 000 arbres et arbustes ont été plantés soit plus de 275 kilomètres de haie ! Depuis 2 ans, les arbres fruitiers (pommiers, pruniers, poiriers et cerisiers) ainsi que plusieurs types de paillage écologique (BRF et miscanthus) font également partie du catalogue.

### DES PLANTS LOCAUX DIVERSIFIÉS ET ADAPTÉS À LEUR ENVIRONNEMENT

Les haies champêtres ont plus d'avantages que les traditionnels thuyas, cyprès ou autres lauriers. Elles offrent une plus grande diversité de couleurs, de fleurs et de feuillages. L'entretien est moins contraignant. De plus, les haies champêtres vieillissent mieux en raison d'une meilleure adaptation aux conditions de sol et de climat. On dit qu'elles sont rustiques. Le mélange d'espèces est source de vitalité et de bonne santé : il empêche en cas de maladie la propagation à toute la haie. La biodiversité est également favorisée. Les insectes et les oiseaux trouvent chacun une essence préférée pour s'abriter.



### UN TRÈS LARGE CHOIX DE VÉGÉTAUX ET DE FRUITIERS

Le site Internet des commandes de plantations du Parc propose près de 70 plants de haies et plus 20 fruitiers d'espèces locales ! Comment choisir les espèces les mieux adaptées à votre terrain et à votre besoin ? Le Parc a mis en place plusieurs moyens pour vous aider dans votre projet. Pour chaque plant répertorié sur le site, plusieurs informations sont indiquées comme la hauteur, la vitesse de pousse, la couleur de floraison, la toxicité ou non des fruits, le type de sol, le Ph et l'exposition... De plus, la brochure « Conseils pour réussir vos plantations de haies et fruitiers », éditée par le Parc, donne les premières directives pour entamer un projet de plantation. Elle est disponible sur son site Internet [pnr-seine-normande.com](http://pnr-seine-normande.com).

### LA NOUVELLE CAMPAGNE EST LANCÉE

Depuis 2018, les commandes se font directement sur le site :

[plantations.pnr-seine-normande.com](http://plantations.pnr-seine-normande.com).

La livraison des plants se fera à la maison du

Parc le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019

(8 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h)

et le samedi 2 mars 2019 au matin (9 h à 12 h).



# HISTOIRE DE LA CERLANGUE

Pour la onzième année consécutive, nous vous présentons un aspect de notre commune. Cette fois-ci, il s'agit du four à chaux...

## UN FOUR À CHAUX OU CHAUFOUR

sert à calciner le calcaire pour le transformer en chaux, matériau aux multiples emplois. C'est généralement un ouvrage vertical, ouvert vers le haut.

### LOCALISATION :

L'emplacement du four à chaux doit satisfaire à plusieurs exigences : être à proximité du calcaire (matière première), d'un bois (combustible), d'une source d'eau (nécessaire à la fabrication). L'idéal, c'est également de se trouver à flanc de coteau pour s'économiser de la peine. C'est pourquoi, ces conditions étant rassemblées dans le pays de Caux, on y trouve tant de fours à chaux. Pour preuve, la mémoire de ces installations est parfois conservée dans la toponymie de certains lieux comme *Le four-à-chaux* à Lillebonne ou à Saint-Aubin-Routot.

### ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS ET FONCTIONNEMENT :

Le four à chaux artisanal adossé à un talus, une contrescarpe ou un coteau se composait d'une cuve chemisée en brique terminée en haut par une ouverture appelée *legueulard*, généralement accessible par une sorte de passerelle sommaire. Les chauxourniers (ouvriers responsables de la bonne marche d'un four à chaux) y déversaient des blocs de calcaire et du bois en couches alternées. Une ouverture en plein-cintre au bas du four permettait la mise à feu et l'alimentation du foyer en bois de chauffage. Une fois allumé, le four devait conserver une température d'environ 1000°C pendant plusieurs jours, les chauxourniers étaient tenus d'alimenter le feu tout en assurant le réapprovisionnement en pierre calcaire. C'était un travail harassant ! Pour récupérer la chaux et la débarrasser de ses cendres, il fallait se rendre au bas du four,

là où se trouvait une ouverture appelée *l'ébrasoir*. Une grande quantité d'eau était alors nécessaire pour éteindre cette chaux vive dans un bassin situé non loin du four...

### UTILISATION DE LA CHAUX :

En pays de Caux, la chaux sous toutes ses formes (vive ou éteinte / aérienne ou hydraulique), est employée dans de nombreux domaines : chaulage des champs (pour atténuer l'acidité des sols) ; fabrication du mortier (une brouette de chaux pour trois brouettes de sable) qui servait à maçonner la brique et le caillou ; blanchiment des enduits réalisés avec *des arêches ou anas de lin* (paillette) ou encore de la paille de van pour éviter les retraites ; désinfection des locaux ; lutte contre la corruption des cadavres ; etc.



1/ Schéma de four à chaux le long d'une falaise.

2/ Un des derniers fours à chaux de Seine-Maritime datant du 19e siècle, site inscrit à l'inventaire général du patrimoine (Port Jumièges, Heurteauville).

## INSTALLATIONS ASSOCIÉES AU FOUR À CHAUX :

Le four à chaux se trouvait généralement à proximité d'une briqueterie et d'une carrière de sable à lapins (un sable fin et gras qui, mélangé à la chaux, donne un excellent mortier). Tous ces matériaux étaient autrefois transportés en voiture à cheval par des rouliers, les ancêtres des camionneurs actuels.



Extraction de l'argile dans une briqueterie du pays de Caux. Les briqueteries n'étaient jamais très éloignées des fours à chaux.



Le four à chaux du Bocquetal devait ressembler à celui-ci avec sa cuve chemisée en brique (Saint-Vigor-d'Ymonville, La Côte Saint-Jacques).

## À LA CERLANGUE :

Le four à chaux se situait au Bocquetal sur les terres de l'ancien fief Martel, au sommet d'un vallon qui plonge dans le bois de la Vieille Posée. Le calcaire était tiré dans une marnière voisine, les châtaigniers qui poussent sur la côte fournissaient le combustible et l'eau n'était pas loin, ruisselant de la plaine dans un fossé drainant. Un chemin, autrefois nommé *Sente dite du fourneau à chaux*, menait du village à ce four, au lieu-dit Le four à chaux. En souvenir de ce passage, lors de la dénomination des voies de la commune il y a quelques années, l'ancienne *rue de l'école des filles* s'est vue rebaptisée *rue du four à chaux*.



Sur ce plan du cadastre de 1822 on distingue le four à chaux (un rond), la marnière (un carré avec une croix) et à gauche un four à pain (La Cerlangue, Lieu-dit Le four à Chaux).

Ce four aurait fonctionné en synergie avec au moins trois fours à briques voisins (ferme de La Salle, terres de L'Hospice du Havre et de la ferme Perrier). Quant au *sable à lapin*, il provenait d'une veine exploitée dans les derniers lacets de la *Côte-Neuve*.

Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les fours à chaux locaux disparaissent à mesure que le ciment monte en puissance. Cependant, dans notre région, les métiers de carrier et de chauffournier se perpétuent avec, en 1969, l'ouverture de la cimenterie Lafarge de Saint-Vigor-d'Ymonville où plusieurs Cerlanguais trouveront du travail... jusqu'à ce qu'elle cesse ses activités en 2016.

### Sources :

Kaanen-Vandenbulcke (I.), Temps oubliés du pays de Caux à Rouen, Éditions l'Écho des vagues, Nolléval, 2017.

Association française pour l'étude et la protection du patrimoine des industries de la chaux et du ciment, Bulletin de liaison n°2, mai 1991.

L'entreprise Sabatier, Le Canard de Duclair, jumieges.free.fr/jumieges.html

Archives Départementales de la Seine-Maritime & Archives Municipales de La Cerlangue

# HISTOIRE DE LA CERLANGUE

## LA CERLANGUE ÉTAIT UN PORT BIEN AVANT ... LE HAVRE !

En regardant le cadastre Napoléonien, les gravures de l'époque et surtout les cartes « des Cassini (père et fils) » on remarque très rapidement que la Seine venait battre le bas de nos falaises Cerlanguaises ou, pour être plus juste, celles de St Jean D'abetot (avec un seul B, comme dans le livre de 1888 d'Alphonse Martin) jusqu'au 19e siècle.

La Cerlangue possédait donc un petit port de pêche qui était situé au lieu dit « La vieille posée » dans l'anse de Cressenval (Val de Gressenval selon la carte de Cassini) !

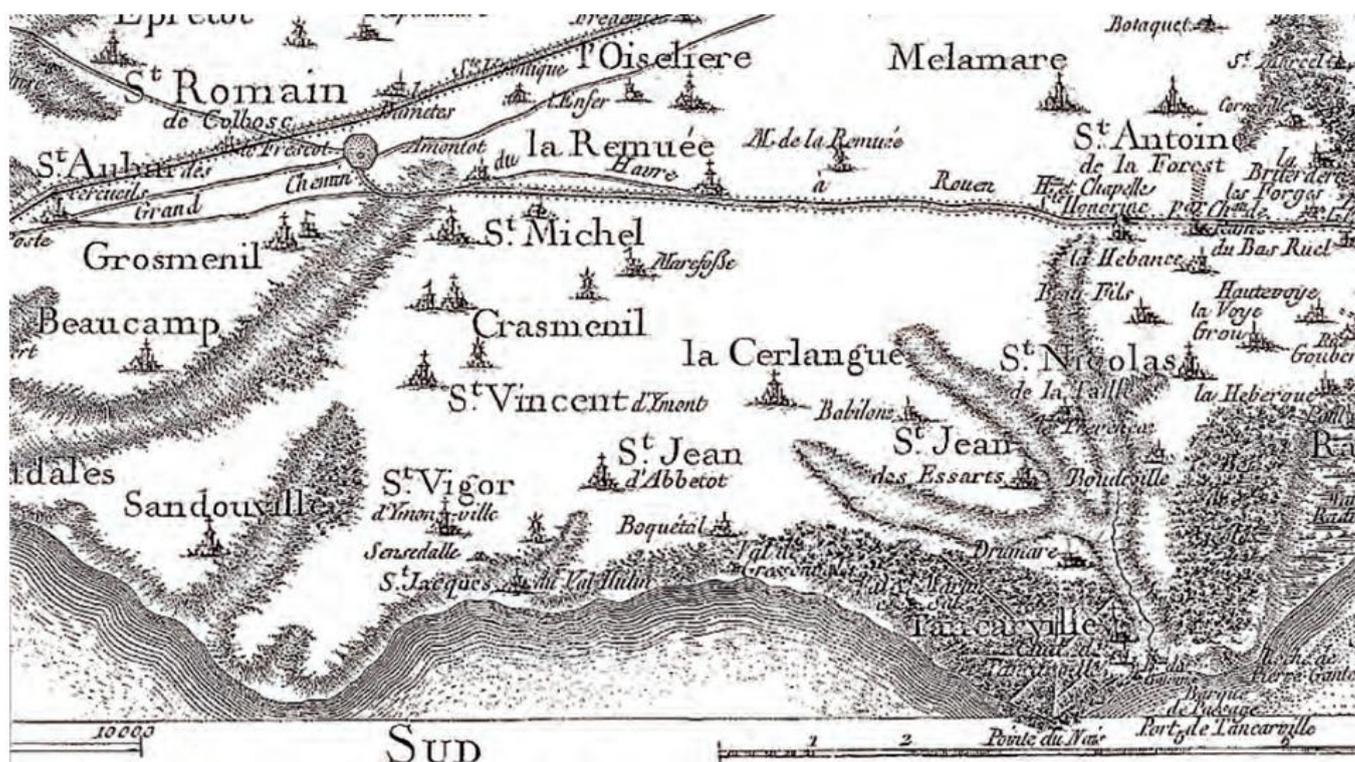
D'après les archives de l'ancienne commune de « Saint Jean d'Abetot » nous savons qu'en 1796, il y avait encore une vingtaine de pêcheurs dans sa population.

Il n'est qu'à remarquer la maquette du trois mâts suspendue dans notre église Saint Léonard ou encore les nombreux graffitis marins présents dans nos deux églises et dans les différentes granges de la commune, pour se remémorer le passé maritime de notre village.

Je vous invite d'ailleurs à lire notre excellent livre « La Cerlangue sur les falaises de l'estuaire » écrit par Mr Patrick Lebourgeois et qui relate bien des histoires de marins.

Tout cela pour se rappeler que les marins Cerlanguais étaient bien là ... avant François 1<sup>er</sup> !!!

M. RATS





# ASSO'MAIRE

P.28 > L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE

P.30 > COMITE DES FÊTES DE LA CERLANGUE

P.32 > LES AMIS DE GOMA

P.33 > MERCI LES BLEUS

P.34 > DÉTENTE À PETITS POINTS

P.35 > COIN D'PARAPLUIE

P.36 > AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES  
LE CLUB DES AÎNÉS LA CERLANGUE

P.37 > LA BOULE CERLANGUAISE  
PAK-EUREKA  
LES ENFANTS D'ABORD

P.38 > JUDO CLUB

P.39 > LES VIRADES DE L'ESPOIR  
POUR VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

P.40 > MAISON FAMILIALE RURALE



# L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE DE ST-JEAN-D'ABBETOT ET DU PATRIMOINE

L'Association des Amis de l'Église de Saint-Jean-d'Abbetot s'est réactivée cette année en élargissant ses compétences à la défense du patrimoine de notre commune et de ses alentours. L'association veut rendre un hommage appuyé à l'un de ses fondateurs, M. Jean Millet, qui nous a quittés cette année, après nous avoir transmis les guides d'une association qui a longtemps œuvré pour la sauvegarde, l'embellissement, de notre chère église de Saint-Jean-d'Abbetot.

M. Jean Millet et l'ensemble des adhérents, ont fait revivre l'église de Saint-Jean-d'Abbetot, en organisant des feux de la Saint-Jean, des expositions de peinture et de nombreuses autres manifestations qui se tenaient autour du monument. Des travaux ont été entrepris comme la restauration des peintures murales de la crypte, la pose de nouveaux vitraux, la réfection du beffroi qui a permis à la cloche de sonner à nouveau l'angélus, etc.



Le nouveau bureau autour de Jean Millet

L'église d'Abbetot doit entrer à nouveau dans une phase de restauration, des infiltrations humides sont à déplorer, les peintures murales menacent de disparaître.



Travaux de terrassement



C'est pourquoi, la municipalité, sous couvert de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie (DRAC), avec l'aide de notre association, a décidé d'entreprendre, sur l'église, une étude de diagnostic menée par un architecte agréé, pour déterminer les priorités de la restauration. Cette étude devrait être rendue courant 2019.

L'association a géré la visite du beffroi, de sa cloche, lors de la Journée du Clocher, organisée le lundi de Pentecôte. Cette manifestation sera renouvelée en 2019 à l'église paroissiale Saint-Léonard de La Cerlangue. La Fête de la Musique a rencontré un vif succès notamment grâce à la participation de musiciens Cerlanguais de tous âges. Des travaux d'assainissement, de terrassement, autour de l'église ont été réalisés par l'association en juillet dernier.

**Les journées du patrimoine ont permis à l'association de faire connaître notre « joyau patrimonial » et de faire découvrir le paysage environnant du marais de Cressenval.**



Un concert de Noël, le vendredi 21 décembre, est organisé, en l'église Saint-Léonard, l'entrée est libre.



L'association essaie de faire connaître, de faire découvrir au mieux, notre église de Saint-Jean-d'Abbetot, par le biais de diverses manifestations, pour obtenir des pouvoirs publics, des aides financières, nécessaires à sa sauvegarde. **N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de votre soutien.**



D. GUÉRIN, Président de l'Association des Amis de l'Église de Saint-Jean-d'Abbetot et du Patrimoine

# COMITÉ DES FÊTES DE LA CERLANGUE

Le 17 février nous avons organisé un repas sur le thème de la Saint-Valentin. Encore une fois l'ambiance bon enfant que nous aimons tant fût au rendez-vous et le repas fort apprécié.

Lors de la randonnée pédestre d'avril, seulement 2 personnes se sont jointes à nous sur un circuit passant par Saint-Nicolas de la Taille.

Enfin, le 24 juin, nous avons allumé notre dixième FEU DE LA SAINT JEAN. Certaines animations prévues n'ont pu avoir lieu faute d'intervenants qui ne se sont pas déplacés et cela sans nous prévenir.

La fréquentation a été légèrement inférieure aux années précédentes, la coupe du monde de football devant y être pour quelque chose.



Les bénévoles de l'association Vaincre la Mucoviscidose ont cuisiné saucisses, merguez, frites et confectionné nombre de sandwiches.

Thierry Music a animé la soirée et vous avez été nombreux à danser devant le podium.

Le feu d'artifice, magnifique encore cette année, a été tiré dès la nuit tombée suivi de l'allumage du bûcher de la Saint Jean.

Suite à l'assemblée générale du 13 novembre, un nouveau bureau a été élu.

**Après dix ans de présence, je suis soulagée et heureuse que le Comité des Fêtes perde.**

**Je souhaite à la nouvelle équipe beaucoup de belles animations joyeuses et festives.**

---

P. BRUMENT



**Le 13 novembre, suite au départ de Patricia BRUMENT un nouveau bureau a été constitué au comité des fêtes.**

La composition du bureau est la suivante :

- Président : Jean-Michel LAIR
- Vice-président : Dominique JAVAUX
- Trésorier : Linda BROUST
- Vice-trésorier : David DRONY
- Secrétaire : Jean-Marc VATINE
- Vice-secrétaire : Louise LAIR

**N'oubliez pas de noter dans vos agenda les prochaines dates ou nous vous attendons nombreux dans la joie et la bonne humeur.**

23/02/2019 : Soirée Viva España

12/05/2019 : Le tour de La Cerlangue 2018

22/06/2019 : Le feu de la Saint Jean

21/11/2019 : Soirée Beaujolais

30/11/2019 : Soirée au coin du feu

Si vous souhaitez être bénévoles, que vous être motivée et avec un grain de folie nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : [comitedesfetes.lc@gmail.com](mailto:comitedesfetes.lc@gmail.com)

A très vite !

---

J.M LAIR



Bureau avec un échantillon de bénévoles

# LES AMIS DE GOMA

Tout au long de l'année 2018, l'investissement de nos bénévoles a permis d'organiser :

- un goûter concert en janvier
- notre repas solidaire en mars
- un barbecue en juin
- notre vente d'artisanat congolais sur plusieurs marchés de Noël (St Vigor, Harfleur et St Vincent Cramesnill
- la mise en place du marché de Noël à La Cerlangue le 16 décembre avec la veille un après-midi de créations de Noël par les enfants

Pendant plus de 2 années, la collecte de manuels scolaires et universitaires, de matériels de foot et musique, a permis de remplir un container de 40 pieds. Chargé le 7 novembre, celui-ci mettra 1mois1/2 pour parvenir à Goma.

Nous rappelons que nos activités dont le but est de soutenir l'enseignement de cette région de la RdCongo, sont ouvertes à tous.

À noter déjà pour 2019 :

- notre repas annuel le 2 mars

Vous espérant toujours nombreux à nous soutenir, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes et nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

---

E. SEBINWA



Don d'équipements sportifs par le club de foot de Lillebonne pour des clubs



Goûter concert



Réhabilitation d'un lycée dont le toit avait été emporté par une tempête



Chargement d'un container de livres et matériels pour étudiants et élèves de la région de Goma en RdC



Repas solidaire

# ASLC FOOTBALL

## MERCI LES BLEUS ★★

Quelle magnifique année que 2018 pour les amoureux du ballon rond grâce à cette deuxième étoile ramenée de Russie par notre équipe nationale. C'est bien ça la magie du football, pourtant si décrié par ses côtés, il est vrai, démagogues mais finalement si adulé dans ces moments de liesse qui rassemblent les peuples et unissent un pays lors de cette formidable compétition qu'est la Coupe du Monde. La beauté du sport doit primer avant tout.

A l'effigie de notre équipe nationale mais plus modestement cette fois, l'ASLC réalise un excellent début de saison tant en championnat (6 victoires et une seule défaite) qu'en Coupe (toujours qualifiée en coupe BALLUET)! Un groupe soudé et solidaire permet d'enchaîner ces bons résultats. Plus de trente licenciés et dirigeants permettent à notre unique équipe de représenter LA CERLANGUE chaque dimanche matin sur les terrains du District Maritime de Football.

Nous remercions la Municipalité et les nombreux sponsors pour leur aide financière précieuse et indispensable. La vente des calendriers et la soirée annuelle contribuent également à maintenir ce bon équilibre

**Nous vous souhaitons une excellente année 2019 et comptons sur vous pour nous encourager les dimanches matins sur le bord de la touche !**

### Composition du bureau

Président : Fabien ROLLAND  
Vice-Président : Baptiste LE GUILCHER  
Secrétaire : Anthony FILLASTRE  
Secrétaire adjoint : Stéphane LEDOUX  
Trésorier : Sophie BUNEL  
Trésorier adjoint : Paul VASSE

---

S. LEDOUX



# DÉTENTE À PETITS POINTS

Voici une année qui se termine. Et une nouvelle année qui arrive avec pleins de projets couture. Nous sommes 14 adhérentes. Les cours sont le vendredi après-midi de 13H30 à 16H30.

L'ambiance est au rendez-vous tous les vendredis. Nos activités sont couture, tricot, broderie ...

Sur ces quelques lignes je vous souhaite à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2019. Amicalement

A. DÉHAIS



# COIN D'PARAPLUIE

**Cela fait maintenant quatre années que nous avons joué notre spectacle « Soldat de 14, au feu et au foyer ».**

Au fil de toutes les représentations que nous avons eu le plaisir de donner depuis, le maître mot qui en est ressorti était toujours le même, notre livre d'or peut l'attester, « émotion » !

Les visages étaient graves, parfois quelques larmes coulaient. Les langues se déliaient et nombreux étaient les spectateurs qui voulaient nous faire partager la vie de soldat de leur grand-père, du moins de ceux qui sont revenus vivants.

Quelles expériences magnifiques avons-nous eu la chance d'aller exposer les origines de cette guerre à des collégiens, d'expliquer « la chanson de Craonne », massacre absolu, de faire comprendre

à des enfants avec quelques textes et chansons le sacrifice de grand-grand-papi. Les élèves des classes de CP - CE1 et de CE2 - CM1 - CM2 de l'école des pépinières de La Cerlangue ont partagé l'émotion de ces moments mémoriels lors d'une prestation du groupe dans la salle polyvalente le mardi 6 novembre 2018.

Et dans ces temps troublés où l'on peut encore entendre : « ce qui faudrait, c'est une bonne guerre », répondre fièrement : ce qu'il ne faudrait pas, ce serait une mauvaise guerre.

Notre prochain spectacle à La Cerlangue, sur un tout autre thème, sera samedi 16 mars 2019, à la salle polyvalente.

---

J. PAIMPARÉ



## AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES ET AMIS DES ÉCOLES

Association créée pour les habitants de la CERLANGUE et AMIS vouée au divertissement du village.

La carte de sociétaire est de 3 €. Ce qui vous permet d'avoir une réduction sur la promenade de l'amicale sur l'année à venir.

**Pour la saison 2019 pensez dès maintenant à retenir les dates suivantes**

24 mars 2019 pour la journée repas spectacle  
Mai, juin, Septembre 2019 pour la promenade à organiser avec les cars Perier.

**Comme chaque année nous animons la commune.**

**Le 8 avril** nous avons organisé une journée cabaret, avec en première partie le magicien flop de saint jean d'abbetot, en deuxième partie le comédien humoriste PASCALE FLEURY, pendant ce spectacle un repas a été servi par le traiteur CHEDRU de Lillebonne, l'ensemble fut très apprécié et les convives se sont bien amusés.

R. AUBER

## LE CLUB DES AÎNÉS LA CERLANGUE



Les adhérents du club se réunissent tous les 2<sup>ème</sup> et dernier jeudi de chaque mois (sauf pendant les vacances scolaires) pour se divertir par des jeux de société (jeux de cartes, triominos, rummikub. ainsi que les dominos etc...

Chaque après-midi, il y a un goûter (boissons, pâtisseries, plus un café offert par le club.

**Le 1<sup>er</sup> février**, nous avons eu la coinchée d'or, 84 participants. Le 26 avril, spectacle à YVETOT, (ARC EN CIEL de TRABUCO).

**Le 24 Mai, sortie à ÉVREUX** (manège de TILLY) bien mangé et très beau spectacle avec les chevaux. **Du 10 au 17 juin** voyage à HOSSEGOR, 47 personnes ont visité la région. **Le 11 Octobre**, repas à BABYLONE, 60 personnes sont venues manger. **Le 4 Novembre**, théâtre, une centaine de personnes sont présentes pour venir voir la pièce (COMME UNE LETTRE À LA POSTE) jouer par la troupe de NORVILLE EN FÊTE.

**Le 13 Décembre**, les adhérents du club sont invités pour un repas gratuit à la salle polyvalente.

**Pour 2019:**

**Le 10 janvier**, la galette des rois, offerte par le club, il y aura le tirage de la reine et du roi. Ce même jour, inscription au club pour tous les adhérents et futur adhérents...

**Le 7 février**, COINCHÉE D'OR, ouvert à tous. Au mois de mai une sortie aura lieu.

**Du 23 juin au 30 juin 2019** voyage en VENDÉE (LONGEVILLE), visite de TALMONT, LATRANCHE-SUR-MER, LA CINÉSIE DU PUY DU FOU, etc  
Si vous êtes en retraite, rejoignez-nous...

**Pour nous contacter :**

Tél. : MARIE-JO : 06/77/74/43/61

JEAN-PAUL : 02/35/20/54/41

## LA BOULE CERLANGUAISE

Voici notre année 2018 qui s'achève.

Les quelques 68 adhérents ont eu le plaisir de se rencontrer les samedis et dimanches, avec cette année de beau temps, pour la plupart des journées, et toujours dans la bonne humeur.

Nous remercions la Mucoviscidose pour ses récompenses (journée du 30 septembre à laquelle nous participons). Nous redémarrerons la saison le samedi 10 Mars 2019. **Si vous voulez nous rejoindre, vous serez les bienvenu(e)s.**



Y. COTÉ

## PAK-EUREKA

Les cours de PAK-EUREKA ont repris le deuxième vendredi de chaque mois à la salle les Marronniers de La Cerlangue.

Animés par Liliane Tessier dont une quinzaine de personnes sont assidues aux cours dans une ambiance amicale que divers exercices sont effectués durant deux heures.

C'est sous la responsabilité du Club de l'Amitié de Mélamare que cet atelier s'effectue, pour tout renseignement Tel : **Mme Tessier 02 35 31 78 27**



## LES ENFANTS D'ABORD

Tout d'abord un grand grand merci pour leurs implications et leurs investissements à Ulriké Chanu et Sandra Laignel qui quittent l'association cette année. Nous sommes une équipe de 5 mamans qui organisons des ventes de chocolats, de sapins, tombola... au profit de l'école de La Cerlangue.



Nous avons également des manifestations plus festives comme le carnaval qui aura lieu en début d'année ou notre projet de kermesse en fin d'année scolaire.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé à nos actions. Si vous voulez rejoindre l'association manifestez-vous auprès de l'école. **Notre prochain rendez-vous : le carnaval en début d'année.**

Sandrine, Caroline, Emilie, Amélie, Audrey

# JUDO CLUB



Le club de judo de La Cerlangue accueille depuis 1970 des judokas de tous âges et tous niveaux dans un esprit à la fois sportif et familial. Les cours, dispensés par Franck Decaens, professeur diplômé d'état ceinture noire 2ème dan, sont le mercredi de 16h45 à 20h00 en fonction des âges, et le samedi de 13h30 à 14h30 pour tous, à la salle des sports. A noter que le cours de baby judo spécialement adapté aux petits de 4 à 6 ans est le mercredi de 16h45 à 17h30.

Lors de la remise de grades de fin de saison de Juin dernier, le club a mis à l'honneur Eymeric Bertin, jeune judoka âgé de 16 ans formé au club et qui a obtenu sa ceinture noire après avoir brillamment marqué 50 points lors d'un seul passage de grades à Houlgate. L'open katana en hommage à Damien Lenormand a été remporté chez les juniors-seniors par Pierre Lavice et chez les minimes-cadets par Anthony Pinney : une première victoire dans cette compétition amicale inter-clubs pour tous les deux. La Coupe Albert Desmidt a quant à elle été remise à Guénola Fouache pour ses progrès sportifs et l'excellent état d'esprit dont elle a fait preuve tout au long de la saison.

## DES MATINÉES PORTES-OUVERTES POUR DES SÉANCES D'INITIATION OUVERTES À TOUS



Près de 40 personnes ont participé fin Juin à la première matinée de judo en famille. Ouverte aux parents et amis des judokas, cette séance a débuté par une randonnée de 30 minutes sous le soleil puis s'est poursuivie par un petit échauffement sur les tatamis. Dans la bonne humeur et la convivialité, les non-pratiquants ont découvert quelques sensations judo sous la forme de jeux d'opposition et d'équilibre, pour le plus grand plaisir des jeunes judokas, tous très fiers de montrer ainsi l'exemple.

Dimanche 21 Octobre une matinée "Judo au Féminin" était organisée pour la première fois dans le cadre d'une opération nationale initiée par la Fédération Française de Judo. 35 féminines ont répondu présentes à l'invitation pour une initiation gratuite mélangeant du Taïso (assouplissement, renforcement musculaire et entretien cardio), du self défense et aussi un peu de judo. Il y avait des judokates confirmées et des débutantes qui avaient invité leurs mamans, amies et autres membres de leurs familles, et plus de la moitié des participantes n'avaient jamais mis les pieds sur un tatamis.

Les judokas de La Cerlangue vous souhaitent à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année et espèrent vous accueillir nombreux sur les tatamis en 2019 !

# VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

## LES VIRADES DE L'ESPOIR

Encore une fois, grâce à vous, les Virades de l'Espoir ont été un succès ce dimanche 30 septembre à LA CERLANGUE. N'oublions pas bien entendu tous les bénévoles qui avant, pendant ou après œuvrent au bon déroulement de cette journée contre la maladie. **12000 euros ont pu être ainsi collectés lors de cette manifestation.** Cela reste un chiffre énorme au regard du résultat national pour un modeste village comme le nôtre. Rappelons que 93% des besoins des chercheurs sont financés grâce aux Virades.

Le résultat aurait pu être plus important si notre hélicoptère n'avait pas été victime des caprices de sa mécanique la veille de notre Virade. À notre grand regret, nous avons dû annuler plus de 150 réservations à la dernière minute.

Nous remercions néanmoins Mrs LEFRANCOIS et DUMESNIL pour le prêt du terrain ainsi que la municipalité, en particulier Aline JOURDAIN pour son aide précieuse au montage administratif du dossier. Ce n'est que partie remise et nous reproposez ce baptême en hélicoptère l'année prochaine.

Enfin mettons à l'honneur la maison de retraite de ROGERVILLE où nous organisons depuis plusieurs années un lâcher de ballons. Les résidents ravis de cet après-midi, ont permis de récolter plus de 500 euros. Merci à eux.



Au nom de tous les patients atteints de mucoviscidose et de leurs familles, je vous renouvelle mes remerciements et vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

---

C. LEDOUX

Organisatrice des Virades de l'Espoir de LA CERLANGUE

# MAISON FAMILIALE RURALE

## DÉCOUVRIR UN MÉTIER DÈS 14 ANS EN CLASSE DE 4<sup>ÈME</sup> ET DE 3<sup>ÈME</sup>

Si la Maison Familiale de la Cerlangue établissement de formation par alternance est reconnue pour ses formations agricoles professionnelles après la 3<sup>ème</sup> (CAP et Bac Pro), elle permet également aux jeunes dès 14 ans en classe de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> de découvrir une formation professionnelle par alternance dans de nombreux domaines professionnels (Artisanat, Commerce, Bâtiment, Services,...). Cette ouverture aux différents domaines du monde professionnel permet de travailler le projet d'orientation du jeune qui pourra aborder ainsi plus sereinement la suite de son parcours de formation. Grâce à l'alternance avec plus de 50 % du temps de formation en entreprise, les jeunes en classe de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> prennent confiance en eux et découvrent ainsi une autre façon de vivre l'école. Le cycle de 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> et les périodes de stage qui l'accompagnent permettent aux jeunes de travailler leur projet d'orientation professionnelle et ainsi d'aborder la poursuite de leur parcours de formation dans les meilleures conditions.

## DES FORMATIONS AGRICOLES RECONNUES QUI S'OUVRENT VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

Depuis 2 ans, notre bac pro agricole ainsi que notre CAP agricole accueillent des jeunes qui ont des projets professionnels plus axés sur le soin aux animaux (soigneur animalier, assistant vétérinaire...). La connaissance du monde animal à travers les apports dans le cadre des cours mais également des stages (plus de 50 % du temps de formation) permet à ces jeunes de pouvoir construire leur projet professionnel à travers nos formations agricoles.

## DES FORMATIONS CONTINUES ORIENTÉES VERS LES ESPACES VERTS

A ces jeunes en formation initiale sous statut scolaire s'ajoutent 10 stagiaires de formation professionnelle continue dans le cadre de notre formation CAP « Jardinier Paysagiste » mise en place avec le concours de la région Normandie.



Pour le confort de tous ces apprenants, la Maison Familiale pourra bénéficier de 4 nouvelles salles de classe dont les travaux devraient s'achever début 2019. Ce projet de construction vient compléter la rénovation de l'internat réalisé il y a peu afin d'accueillir les jeunes et adultes en formation dans les meilleures conditions.

La Maison Familiale organise cette année sa traditionnelle porte ouverte le samedi 09 mars 2019 et sera heureuse de vous présenter ses formations à cette occasion, d'autres dates de rencontre des jeunes et des familles sont programmées, n'hésitez pas à nous contacter au 02.35.20.05.08 ou sur notre site internet ([mfr.la-cerlangue@mfr.asso.fr](mailto:mfr.la-cerlangue@mfr.asso.fr)) pour de plus amples informations.



M. BOISSEL, directeur

# MUSIQUES DE LA GRANDE GUERRE

**Lors du concert du groupe Coin d'Parapluie à Harfleur, une dame nous a généreusement offert les cahiers de chansons de son aïeul, trois carnets écrits d'une écriture manuscrite si belle ! Quelle attention délicate !**

Des chansons, il y en a eu des milliers d'écrites, chansons patriotiques, chansons de soutiens aux poilus, chansons revanchardes ou patriotiques, chansons de combats et de contestations.

Bien souvent, pour la mélodie, on reprenait des airs connus de l'époque. Airs chantés dans les coursives des immeubles, sur les marchés où se vendaient les partitions. C'est ainsi que des chansons connues comme « Sous les ponts de Paris » sont devenues des airs fredonnés par les poilus avec d'autres paroles. La chanson de Craonne, si célèbre maintenant, a adopté la mélodie de la valse « au revoir Mamour » que chantait le père de Jean Sablon.

Chant plus léger, « la Madelon », a souvent associé les poilus à leur consommation de vin. Tout était fait pour rendre nos soldats joyeux, remonter le moral avant de retourner aux tranchées. Ce n'était pas encore le temps des campagnes de lutte contre l'alcoolisme !



Pour ce qui est des musiciens classiques, ils ont, eux aussi, payé de leur personne pendant la 1<sup>ère</sup> guerre.

Le plus célèbre d'entre eux, Maurice Ravel, bien que réformé, car de petite taille et trop léger, insista pour participer à l'effort de guerre et devint chauffeur de camions puis d'ambulances sur la route défoncée du « chemin des dames ». Seuls quelques officiers connaissaient son identité. Ravel ne pouvait s'empêcher de jouer quelques airs dès qu'il trouvait un piano.

1917 vit la sortie de son œuvre « tombeau de Couperin », six pièces pour piano dédiées à des amis tombés au front. En 1929, il composa un concerto pour la main gauche, commande du pianiste autrichien Paul Wittgenstein, amputé du bras droit pendant la première guerre mondiale. Ravel s'interdisait toute censure. D'autres compositeurs normands s'investirent aussi dans le conflit.

Albert Roussel, 1869 - 1937, à l'âme marine, fut engagé dans la section de transport de troupes.



Son œuvre est impressionnante. Albert Roussel repose avec sa femme dans un imposant cube en bronze dans le cimetière marin de Varengeville sur mer. Sur une face, une épitaphe : « C'est en face de la mer que nous finirons nos existences et que nous irons dormir pour entendre au loin son éternel murmure. »

André Caplet, né au Havre en 1878 et mort en 1925, était excellent violoniste. Il s'engagea, mais gazé, il dut se retirer. Il résida à Saint Eustache la forêt. Une grande partie de son œuvre se trouve à la bibliothèque du Havre.

---

J. PAIMPARÉ

